

LE 10^{ème} HOMME

Son devoir est de penser différemment

25 octobre 2020

L'Europe se prépare à un nouveau clash sur l'immigration

Par Bill Wirtz



Les Dessous de l'Union Européenne

Crédits photos : de FOTOGRIN / Shutterstock.com



Vauban
éditions

Introduction

La Commission européenne a proposé un nouveau “pacte migration”, qui veut répondre à la question : “Que faire si l’Europe se retrouve face à une nouvelle vague d’immigrés ?”

En 2015, une arrivée massive de réfugiés venant à la fois d’Afrique du Nord et du Moyen-Orient avait débuté, sans que l’Union européenne pu se mettre d’accord sur une politique commune.

Par conséquent, des millions d’euros ont été dépensés dans des infrastructures de frontière, même entre certains États de l’Union européenne. Les réfugiés quand à eux se retrouvent dans une totale insécurité légale et bien souvent dans des conditions exécrables. Les trafiquants en ont largement profité.

La nouvelle proposition de Bruxelles est un prétendu compromis, qui va encore fâcher davantage les pays qui s’opposent aux demandeurs d’asile. Un nouveau clash politique s’annonce à Bruxelles.

Cette lettre vise à:

- Expliquer les grandes lignes du nouveau pacte de migration
- Montrer comment les différents pays vont se comporter

Table des matières

Introduction	2
Plus d’argent pour les migrants	3
L’Est contre l’Ouest	5
Conclusion	6

Plus d'argent pour les migrants

Les lecteurs du 10ème Homme qui ont lu le livre "1984" de George Orwell, vont sans doute être étonnés que Bruxelles semble prendre ce roman comme un guide pratique.

En effet, une des grandes lignes du nouveau pacte migration est la "solidarité obligatoire" entre les Etats membres. Un concept qui rentrerait parfaitement dans la "novlangue", cette déformation du sens des mots imposée par le régime totalitaire du "Big Brother".

Les pays membres qui acceptent des réfugiés vont recevoir des subventions de la part de ceux qui hésitent à en accepter. La Commissaire chargée des affaires intérieures Ylva Johansson (ancienne parlementaire communiste suédoise) a assuré que ce pacte ne serait appliqué que dans des situations exceptionnelles similaire à la crise de 2015. Cependant, elle explique que ce sera du ressort de la Commission de décider de l'exceptionnalité des situations. En gros... c'est elle qui décidera.

"Pourquoi prendre des réfugiés si nous pouvons payer d'autres pays pour le faire?" C'est de cette façon qu'on pourrait paraphraser cette première option, ainsi que toutes les autres propositions de ce pacte.

Dans son document, la Commission européenne parle d'une "utilisation stratégique, coordonnée et flexible des outils de financement de l'UE afin de trouver plus de partenaires internationaux aux frontières avec l'Union européenne et au-delà". En un français simple cela signifie : nous allons payer des pays voisins afin de garder les réfugiés à notre place.

Ce ne serait pas la première fois que l'Union européenne fait un tel accord. Les lecteurs du 10ème Homme vont se rappeler de ma lettre de novembre 2019, dans laquelle j'explique les détails de l'accord migratoire avec la Turquie. Il faut savoir que cet accord a coûté une fortune aux contribuables européens sans pour autant bénéficier aux migrants.

Quelques politiciens à Bruxelles se sont réjouis de cet accord en 2016, car une réduction de migrants garantissait leur réélection en 2019. Cependant, le deal n'était pas bon pour les contribuables européens. Il n'y a aucun rapport de la Commission européenne qui indique que les 6 milliards d'euros donnés à la Turquie ont vraiment bénéficié à ces gens qui ont tout perdus dans le conflit syrien.

L'ironie de l'histoire c'est qu'au début de la pandémie du COVID-19, le président turc Erdoğan [a envoyé des milliers de réfugiés à la frontière](#) grecque et bulgare, menaçant ainsi l'Union européenne. Le régime turc était en train de vivre une période difficile dans son intervention en Syrie, en raison d'une intervention militaire désastreuse, et demandait l'aide de l'Europe en utilisant les migrants comme outil de pression politique.

Problème classique du chantage : si vous acceptez les premières conditions de l'escroc, vous risquez en recevoir d'autres.

En résumé :

- Les pays de l'Est paient pour les pays de l'Ouest et du Sud afin qu'ils acceptent des réfugiés à leur place
- Même si les pays refusent de prendre des réfugiés, ils pourront rester au pays pour un minimum de huit mois
- L'UE verse des montants importants à des partenaires non-fiables pour ralentir la pression migratoire et qui utilise cela à d'autres fins politiques.

Pourquoi les pays de l'UE n'ont-ils pas trouvé une solution migratoire en 2015?

La Commission européenne sous Jean-Claude Juncker et surtout la pression de l'Allemagne, une relocalisation obligatoire des migrants avait été proposée. La Hongrie, l'Autriche et plusieurs pays de l'Est s'étaient opposés à une telle proposition, car ils sont opposés par principe à l'arrivée de migrants.

La Hongrie a organisé un référendum en 2016, dans lequel 98,36% des électeurs se sont opposés à des quotas obligatoires de réfugiés. Avec d'autres pays de l'Europe centrale, Budapest a bloqué la proposition au Conseil européen.

Ce dernier pays a construit une barrière sur ses frontières avec la Croatie et la Serbie afin d'éviter l'entrée de migrants et a demandé le paiement de la moitié à Bruxelles (qui a refusé la demande).

Cependant, l'UE a fourni à la Hongrie plus de 93 millions d'euros provenant du Fonds européen d'asile, de migration et d'intégration (AMIF) et du Fonds de sécurité intérieure (ISF). Elle a également accordé à la Hongrie un montant supplémentaire de 6 millions d'euros sous forme de fonds d'urgence.

L'Est contre l'Ouest

En 2015 et 2016, la crise migratoire a, tout comme l'endettement de la Grèce en 2012, fracturé l'Union européenne. Le clivage se fait cette fois entre les pays de l'Est et de l'Ouest. Ce pacte migration va encore renouveler ce conflit.

Il y a notamment une proposition clé qui va enrager les capitales de l'Est.

Le document de la Commission européenne indique que le pays dans lequel les réfugiés se retrouvent est responsable pour son traitement administratif. La proposition prévoit un nouveau contrôle obligatoire avant l'entrée sur le territoire, comportant des contrôles de santé, d'identité et de sécurité, ainsi qu'une procédure accélérée à la frontière pour les demandeurs d'asile déboutés, comportant un retour rapide dans les huit mois.

Par contre, si le rapatriement échoue, les États membres devront laisser les réfugiés rester dans leur pays, de sorte que le nouveau système conduirait finalement les États membres à devoir accueillir un certain nombre de réfugiés.

Voici les différentes forces politiques en présence sur ce dossier des migrations :

La Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, l'Autriche, le Danemark et la Slovénie : En raison de la nature de leur majorité gouvernementale, ou bien des priorités de leurs électeurs, ces pays vont s'opposer au pacte.

L'île de Malte, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Bulgarie : Ces pays vont activement faire du lobbying pour le pacte car cela leur sera très profitable financièrement.

L'Allemagne, la France, BENELUX et la Suède : Ils vont être en faveur de ce pacte, pour des raisons idéologiques au sujet de l'immigration, et afin de donner plus de contrôle centralisé à la Commission européenne. De plus, ils pourront réduire la charge des vagues de migrants sur leur pays en augmentant le temps que ces réfugiés restent dans des pays de l'Est.

Les autres (pays baltes, Portugal, Roumanie, etc.) : Ils devraient normalement s'aligner sur les ordres de Paris et de Berlin afin de garder de bonnes relations au Conseil européen.

Conclusion

Les pays dits de “Vysegrad” (Pologne, Hongrie, Slovaquie et Tchéquie) sont généralement sceptiques envers les réformes de la Commission européenne. Cependant, contrairement aux sujet écologiques, les gouvernements de droite ne vont pas se laisser acheter par des subventions.

En effet, même si Bruxelles faisait payer la France, les Pays-Bas, et l'Allemagne pour “convaincre” la Pologne ou la Hongrie de prendre des réfugiés. Ceci serait vu par le public comme un compromis et une défaite de ces partis au pouvoir. Le sujet migratoire est bien trop sensible pour leur électorat.

Comme me l'assurent des politiciens à Bruxelles, la Commission européenne n'aura plus d'autre choix que de faire de nouveaux accords avec des pays extérieurs à l'Europe.

Si une nouvelle vague de migrants devait arriver (ce qui reste fort probable), alors nous allons encore une fois payer des pays comme la Turquie qui aura tout loisir de faire monter les enchères sur la facture.

Face à ses propres dissensions internes et ses diversités d'opinion, l'Union européenne fait grandir le pouvoir qu'exercent des pays extérieurs sur elle... la fragilisant à nouveau.

Pour être un peu provocateur, je dirais que si les Grecs et les Turcs veulent revivre les batailles du Moyen-Âge, il faudrait au moins qu'ils arrêtent de la faire avec notre argent.

1. L'information publiée dans cette publication. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication. Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :

- (1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
- (2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
- (3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
- (4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
- (5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

3. Risques d'investissement. L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

4. Aucune garantie. Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne